

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1904)
Heft: 4

Artikel: Communication de M. le docteur Tissié sur l'Education physique à l'école
Autor: Tissié
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 17 novembre 1904, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1° Communications du Comité.

La candidature de M^{lle} Rosine Brochu est acceptée à l'unanimité.

2° Communication de M. le docteur Tissié sur l'Education physique à l'Ecole.

M. *Tissié* aborde d'emblée son sujet, à savoir le développement de l'éducation physique en France.

On doit considérer la famille comme base de la société. La mère étant l'éducatrice par excellence de la famille, il faut, pour créer des nations fortes, former de bonnes mères de famille.

Un premier moyen consiste à former la volonté, mais la volonté n'est rien sans la santé qui permet l'exécution des volontés. La Suède a excellemment, entre tous les pays, fait sien ce principe.

L'acte le plus propre à développer le corps est le jeu. L'enfant joue d'abord seul, puis il se joint à des camarades et vient ensuite la division en deux camps.

M. Tissié a été appelé à organiser les jeux scolaires à Bordeaux. L'idée rencontra d'abord une vive opposition. On objectait que ces jeux tendaient à former des athlètes. Mais les résultats obtenus ont fait triompher le principe. La ville de

Bordeaux accorde un subside annuel de 3000 fr. pour les jeux. L'enseignement confié à la Ligue est donné par des professeurs spéciaux, les maîtres de jeu. Une revue scolaire publie un compte rendu de ce qui se fait. Les exercices pour garçons durent deux heures chaque jour. Ils se font sur une pelouse et comprennent des jeux simples : course, ballon au pied, boxe, lutte. La natation est également pratiquée.

Chaque année a lieu un concours entre les différentes écoles de Bordeaux. Il comprend un certain nombre d'épreuves choisies de façon à ne pas fatiguer les enfants. Un exercice d'assouplissement est imposé ; les autres exercices se font au gré des concurrents. Chaque école choisit son chef, mais n'a pas de caisse spéciale. Le grand prix est un drapeau qui passe chaque année en d'autres mains ; il y a également des prix spéciaux pour les écoles, déterminés d'après les résultats des concours individuels. Un comité de 30 membres se réunit chaque mois pour discuter les questions présentant un intérêt général pour la Ligue.

L'enseignement féminin est organisé à peu près de la même façon. Un comité de dames préside à l'éducation physique des jeunes filles et il est aidé dans son œuvre par une allocation de 1500 fr. du Ministère de l'Intérieur.

A leur sortie des écoles primaires, les garçons sont confiés à des sections qui s'occupent de leur éducation physique jusqu'au moment où ils sont appelés au régiment. Le consentement des parents est nécessaire. Pour diminuer les responsabilités de ces sections, on a assuré les jeunes gens à la Compagnie *Zurich* pour une somme de 20,000 francs. Pour rendre les accidents aussi rares que possible, on a modifié certains jeux ; c'est ainsi que le foot-ball est devenu la *balle au pied*. Jusqu'ici les rares accidents survenus sont sans gravité. Ainsi qu'il a été dit plus haut, cette organisation a rencontré au début une vive résistance. Les professeurs de gymnastique, anciens militaires, voulaient conserver leurs méthodes et leurs exercices ; les sociétés sportives se montraient également défavorables ; les familles ne comprenaient pas que l'enfant dût être développé dans ce sens et choisissaient leur vocation sans avoir égard à leurs dispositions physiques. Certains membres du clergé mirent aussi des bâtons dans les roues, cela va sans dire.

Dans l'enseignement secondaire, les choses sont organisées

différemment. Les jeunes gens prennent part dix à quinze fois par an à des exercices, sortes de jeux olympiques nommés *lendits*. Les exercices sont désignés à l'avance par tirage au sort, mais comprennent toujours néanmoins des exercices d'assouplissement. Les jeux ont lieu en des endroits différents et leur organisation est rendue assez difficile par suite du déplacement d'un assez grand nombre de jeunes gens. Il faut assurer à chacun d'eux le logement et la nourriture. Chaque ligue envoie 15 à 20 jeunes gens de bonne volonté, qui se groupent, forment une caisse commune à laquelle le ministère accorde généralement un subside. Chaque élève y va de sa poche pour une vingtaine de francs environ. Les participants font en même temps un voyage d'études, avec un itinéraire intéressant au point de vue géographique ; les parents y suivent souvent leurs enfants.

Un *lendit* coûte de 6 à 7,000 fr.

A Pau les choses se passent de la même façon. L'organisation de certains détails a été facilitée par la présence de la garnison. La « Ligue girondine » y a organisé plusieurs concours entre le 18^{me} régiment d'infanterie et les jeunes gens qui adhèrent à son œuvre scolaire et post-scolaire. La pelouse d'exercices lui appartient.

Telle est, à grands traits, l'intéressante organisation que M. le docteur Tissié expose à l'assemblée.

M. le Président remercie vivement M. le docteur Tissié pour son intéressante causerie. Il engage les membres qui auraient des questions à poser à bien vouloir le faire.

M^{lle} Willy demande quelle est la durée journalière des exercices pour jeunes filles, s'ils ont lieu en plein air, s'ils sont donnés par des professeurs spéciaux, quels sont les sports féminins ?

M. Tissié répond qu'ils durent une demi-heure, récréation comprise. Ils commencent un quart d'heure avant celle-ci et ont lieu en plein air quand le temps le permet. Les lycées consacrent à cet enseignement une heure par semaine. Les institutrices donnent elles-mêmes la leçon.

La femme ne doit pas pratiquer des sports violents. Les meilleurs exercices pour elle sont ceux qui fortifient les muscles abdominaux, le cœur et les poumons. Dans ce but, on doit pratiquer la marche, la danse en plein air, les ascensions,

mais sans exagération. La gymnastique suédoise peut rendre de précieux services. Le tennis est recommandable, mais il ne faut pas en abuser.

M. *Bornand*, maître de gymnastique, voudrait savoir si les appareils que nous utilisons peuvent conduire à des résultats analogues à ceux qu'on obtient avec la méthode de Ling.

M. *Tissié* croit que la valeur pédagogique d'un maître de gymnastique est en raison inverse du nombre d'engins qu'il emploie. Un maître de campagne doit, par exemple, s'il n'a pas d'engins, tirer tout le parti possible des chaises et des bancs de sa classe. Le mieux est de ne pas se servir d'agès. La seule chose dont dépend la valeur de l'exercice est le point d'appui, par le fait que tous les mouvements de notre corps proviennent du jeu des leviers que constituent les différentes parties du squelette. Les salles de gymnastique devraient avoir un plancher.

M. *Bornand* demande s'il faut alors condamner les engins de gymnastique que nous avons en Suisse.

M. *Tissié* se prononce affirmativement. La plupart des exercices ne sont pas rationnels et n'ont qu'une influence minime, si ce n'est mauvaise, sur le développement du corps. Les perches, par exemple, ne sont bonnes que si on en emploie deux simultanément, mais la suspension à une seule est défectueuse pour la cage thoracique. Les exercices avec haltères doivent tenir compte de la force propre à chaque élève, car il n'est pas logique de placer le même poids à l'extrémité de bras de longueurs différentes.

M. *le Président* demande à M. *Tissié* son avis sur la lutte.

M. *Tissié* admet les exercices de lutte à condition qu'ils ne soient pas dangereux pour les jeunes gens. Il faut régler le jeu de façon à rendre impossibles les mauvais coups. On doit éviter des mouvements qui amèneraient une congestion trop vive. Des mouvements de respiration profonds doivent suivre les exercices congestifs. Il faut surtout viser au développement de la cage thoracique et des reins.

M. *le Président* reconnaît que la méthode de Ling présente le grand avantage de considérer chaque exercice au point de vue de son action sur l'organisme; pour l'éducation physique de jeunes enfants, ce point de vue est essentiel. Mais il y a

lieu de considérer aussi la valeur esthétique des exercices. Nos engins classiques, reck, parallèles, cheval, offrent un attrait très vif aux jeunes gens (âgés de plus de 15 ans) qui ont la force nécessaire pour en pratiquer les exercices. Il nous serait pénible d'en faire le sacrifice; d'ailleurs la preuve n'est pas faite que les résultats de notre gymnastique suisse soient mauvais. Dans nos concours de gymnastique on exige des jeunes gens la justification d'un développement harmonique : le saut et l'exercice libre (équilibre, force et assouplissement), comptent pour $\frac{2}{5}$. Quelle que soit leur valeur hygiénique, il est probable que des mouvements exécutés au moyen d'un banc ou d'une chaise n'offriraient qu'un intérêt minime aux membres de nos sociétés de gymnastique.

M. *Tissié* croit que notre gymnastique n'est pas rationnelle. Les exercices au reck, aux parallèles, rentrent, à proprement parler, dans le sport *aérien* qui constitue une lutte contre la pesanteur. Ils sont évidemment « émotifs », d'où l'attrait qu'ils présentent, mais un mouvement, si beau soit-il, ne se suffit pas à lui-même; la gymnastique doit viser plus haut, c'est-à-dire au développement harmonique du corps humain, en se basant sur l'anatomie et la physiologie. D'ailleurs la méthode de Ling ne condamne pas les sports, mais elle les regarde comme un couronnement auquel on arrive en sérieant les exercices.

M. *Guioldy*, maître de gymnastique, demande quelle différence il y a entre la suspension à la barre fixe et la suspension à l'espalier, au point de vue physiologique.

M. *Tissié* juge la suspension à la barre fixe défectueuse, parce que, manquant de point d'appui, le corps prend une mauvaise position, tandis que l'espalier a l'avantage de fortifier les reins, qui constituent précisément alors la région qui travaille.

M. *le Président* fait remarquer que le reck occasionne une fatigue spéciale dans la région abdominale; il demande si ce n'est pas une preuve de l'action exercée sur les muscles abdominaux.

M. *Tissié* attribue cette sensation non pas à une fatigue réelle mais à un étirement des fibres musculaires. Le même fait se reproduit dans les exercices au *banc*.

La gymnastique telle qu'elle est pratiquée actuellement

tend à provoquer l'admiration ; sous prétexte de patriotisme on fait faire aux jeunes gens bien des exercices inutiles tout au moins quand ils ne sont pas nuisibles, on se paie de mots en cherchant les bravos de la foule ; c'est du patriotisme de concierge. Pour être vraiment patriote, il faut pratiquer une gymnastique plus scientifique, plus rationnelle, plus susceptible de développer harmonieusement le corps.

Les intéressantes explications de M. le Docteur *Tissié*, accompagnées de dessins schématiques au tableau noir, ont été écoutées avec un très vif intérêt par l'assemblée, qui le lui témoigne par de chaleureux applaudissements.

3° Propositions individuelles.

Il n'est fait aucune proposition individuelle.

La séance, levée à 5 heures, est suivie d'une leçon-type de gymnastique à l'Institut de gymnastique suédoise de M^{lle} Champendal, rue St-Ours.

Sous l'habile et sobre direction de M^{me} Ballet, une vingtaine de jeunes filles de 5^{me} année exécutent avec un plaisir visible des mouvements d'assouplissement de bras et jambes, puis des exercices aux espaliers et au banc.

M. le docteur *Tissié* joint aux théories qu'il a exposées une souplesse corporelle qui lui permet d'illustrer d'une façon vivante les commentaires que lui suggèrent, au point de vue médical ou mécanique, les jolis exercices de ces fillettes.

M^{lle} *Champendal* se prête également, avec la plus gracieuse bonne volonté, à quelques démonstrations très appréciées.

Les conversations animées qui roulent ensuite sur les choses vues et entendues prouvent quel intérêt excite dans le corps enseignant cette passionnante question de la gymnastique, que nous devons non seulement ne pas perdre de vue ou laisser périliter dans une mesure quelconque, mais qui doit, en raison de sa primordiale importance, rester au premier rang des préoccupations de tous ceux qui travaillent à l'amélioration de notre enseignement public.

Le Bulletinier : GROSGURIN, LOUIS.

(D'après les notes de M. J. SIMONET, secrétaire.)

